

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Covid-19 : les craintes de l'Onep

Maxime Serge MIIHINDOU
Libreville/Gabon

L'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep) a invité, lors d'un point de presse tenu le 31 mars dernier à Port-Gentil, le gouvernement à privilégier la poursuite des activités productives pour éviter la fragilisation de l'Etat et le chaos généralisé.

"Entre deux maux, il faut choisir le moindre. Et le moindre, c'est celui de continuer à travailler, malgré le coronavirus ; car, choisir d'arrêter les activités productives, c'est opter pour le chaos social", a indiqué Sylvain Mayabi Binet, secrétaire général de l'Onep. Aussi a-t-il invité, par ailleurs, le gouvernement à ne pas céder "à la pression des multinationales visant la

cessation des activités, avec pour conséquence la fragilisation de l'Etat et le chaos généralisé". A l'inverse, l'Onep appelle les multinationales opérant au Gabon, notamment les pétroliers, à se ressaisir et à faire preuve d'une solidarité sincère.

"Cette situation exceptionnelle ne doit pas être utilisée à des fins de profits, mais plutôt à la mise en exergue de leur responsabilité sociétale. Cela devra se traduire par le maintien d'un niveau d'activités suffisant (forages, walkovers et projets) pour sauvegarder les emplois et les activités des sous-traitants qui emploient plus de cinq mille personnes. Pour le moment, la situation actuelle du prix du baril ne saurait être une justification ferme à ne pas continuer des investissements", a indiqué le SG de l'Onep.



Le SG de l'Onep, Sylvain Mayabi Binet.

Julien Nkoghe Bekale et les anciens PM autour du Covid-19

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

DANS le cadre de la série de concertations entamées avec les forces vives de la nation, le Premier ministre Julien Nkoghe Bekale est en conclave, depuis lundi 30 mars dernier, avec les acteurs du monde économique. Le cas du Pr agrégé et ancien ministre Albert Ondo Ossa, et des ex-Premiers ministres (PM) Raymond Ndong Sima et Casimir Oye Mba. Les deux économistes et le banquier de renom sont donc des alliés de taille pour le gouvernement, qui a déclaré une "guerre" contre l'ennemi invisible qu'est le Covid-19.

Recueillir les avis et autres propositions dans la lutte contre le coronavirus, tel est l'objectif poursuivi par le chef du gouvernement en rencontrant ces différentes personnalités en cette période de crise sanitaire mondiale. Les échanges tournent notamment autour des conséquences économiques découlant des mesures arrêtées par le gouvernement, pour freiner la



Le Premier ministre Julien Nkoghe Bekale (d) en concertation avec son prédécesseur Ndong Sima à la Primature.

propagation de cette pandémie, qui compromet fortement le bon fonctionnement des entreprises.

Dans cette perspective, Raymond Ndong Sima, connu pour ses opinions tranchées a, en répondant à l'appel du Premier ministre, priorisé l'intérêt supérieur de la nation. Comme les autres hôtes de Julien Nkoghe Bekale. Il y a quelques jours, le natif d'Oyem invitait la population, par voie de presse, à respecter l'ensemble des mesures édictées par les pouvoirs publics. A la faveur de cette communication, l'homme politique avait exhorté la population au ralentissement des dépenses et de la consommation. D'autant que, d'après l'économiste, personne ne peut prévoir avec exactitude la durée de cette pandémie.

La mise en garde de la Cobac au secteur bancaire

MSM
Libreville/Gabon

LA Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) a récemment attiré l'attention des établissements de crédit, sur les risques encourus liés à la pandémie de coronavirus. Selon la circulaire du secrétaire général de la Cobac, Halidou Yerima Boubakari, "cette pandémie impactera la croissance économique, les politiques budgétaires des Etats, en raison des fluctuations de prix du baril de pétrole, ainsi que la rentabilité du système bancaire de la région". En d'autres termes, la Cobac craint que la crise sanitaire actuelle – dont il est difficile de prévoir la durée – impacte la capacité de remboursement de la clientèle, avec pour conséquence, la dégradation de la qualité des portefeuilles de crédits ainsi que celle de la rentabilité des banques.

"S'agissant de la qualité du portefeuille des crédits, les établisse-



L'immeuble de la Cobac à Libreville.

ments de crédits de la microfinance devront effectuer la revue de leur portefeuille et les évaluations de risques, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur à leurs procédures et aux bonnes pratiques pour évaluer l'impact du Covid-19 sur leur situation financière", précise la Cobac. Pour le gendarme du secteur bancaire en Afrique centrale, il s'agit, notamment, de faire preuve de prudence en cas de restructuration des prêts accordés aux entreprises évoluant dans les secteurs fortement touchés par cette crise sociale.

Dans cette optique, la Cobac préconise de "renégocier les conditions de leur octroi (échéance,

taux d'intérêt, commissions) et de discuter des moratoires ou des périodes de grâce". Par ailleurs, à travers des mécanismes internes de fonctionnement, il revient aux banques, a précisé la Cobac, de prendre des dispositions appropriées pour s'assurer qu'elles disposent de fonds propres suffisants pour faire face à la crise.

La Cobac a enjoint aux établissements de crédit et de microfinance de communiquer jusqu'au 15 avril 2020, délai de rigueur, les dispositions prises en rapport à ces prescriptions applicables aux six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).